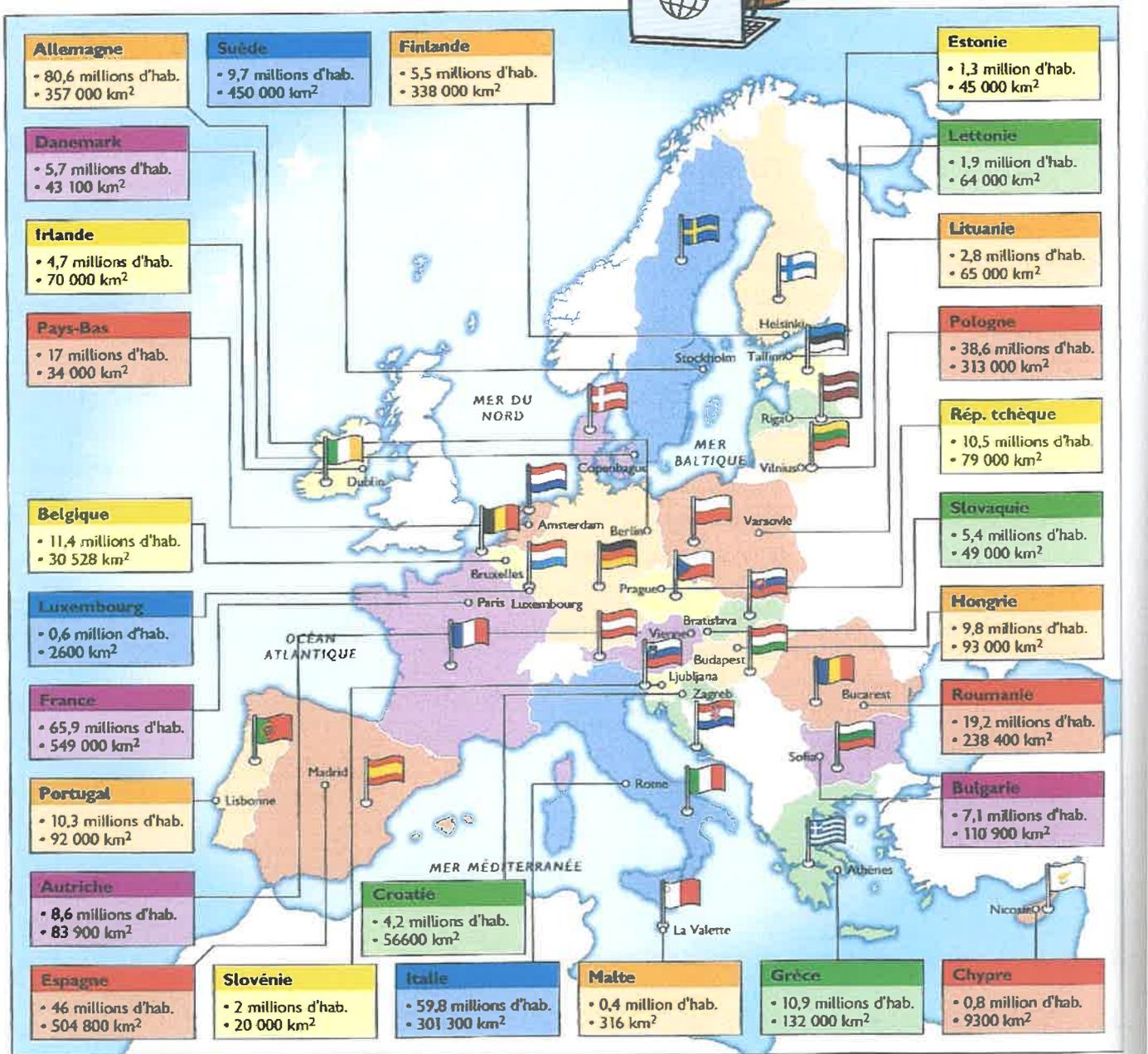




Fiche de savoir géographique : L'Union Européenne

Les pays membres de l'Union européenne (UE) ont des superficies et des densités de population variées. Au 10 janvier 2017, avec 739 038 646 habitants, l'UE était bien peuplée!



Source: site Internet *Worldometers*

Source : « Eveil et Moi », éd. Erasme.

►►► L'Union européenne (l'UE)

Dans cette union, pour vivre ensemble, tout le monde doit s'entraider et doit accepter l'autre tel qu'il est. Ceci n'empêche pas que chaque pays vit dans le respect de ses propres traditions, de sa langue et de sa culture. D'ailleurs la devise de l'UE résume bien ceci : « Unie dans la diversité ».

Malgré leur histoire commune, les Européens se sont souvent fait la guerre. Cependant, depuis 1950, un grand travail a été entrepris afin de rapprocher les États européens. Aujourd'hui, 28 des 47 pays d'Europe sont liés par de nombreux accords : c'est l'Union européenne.



L'UE : TOUTE UNE HISTOIRE !

L'Union européenne ne s'est pas faite du jour au lendemain. Bien au contraire ! La création et le développement de l'UE sont le fruit d'un long processus qui a débuté juste après la Seconde

Guerre mondiale. Après celle-ci, les pays d'Europe voulaient à tout prix éviter un nouveau conflit armé. Ils ont cherché un moyen pour rassembler leurs peuples et les amener à vivre en paix.

1950 : l'idée

L'idée de rassembler les peuples d'Europe est lancée en 1950 par les Français **Jean Monnet** et **Robert Schuman** (ministre des Affaires étrangères). Le but est d'éviter une nouvelle guerre et de renforcer les économies.



Le Belge **Paul-Henri Spaak** fut aussi un ardent défenseur de l'Europe unie.

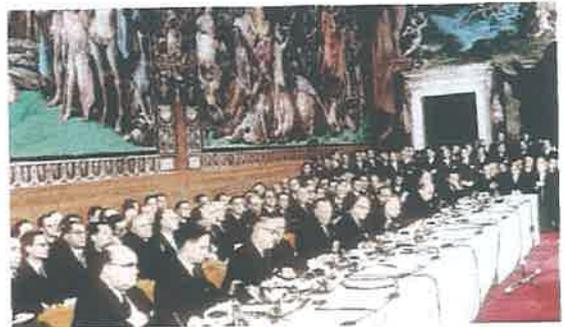
1951 : le Traité de Paris

En 1951, la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) est créée. Six pays la constituent : la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg (qui, ensemble, forment le **Benelux** : Belgique – Nederland – Luxembourg), l'Italie, l'Allemagne (celle de l'Ouest à l'époque) et la France.



1957 : le Traité de Rome

La CECA change de nom en 1957 pour devenir la **CEE (Communauté économique européenne)**. Ses membres cherchent à coopérer davantage et à faciliter au maximum les échanges commerciaux.



La signature du Traité de Rome en 1957

© France Énergie Éclairage et Eau S.A.

Source : « Eveil et Moi », éd. Erasme.



1973 : Le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni les rejoignent.

1981 : C'est au tour de la Grèce de rejoindre le groupe.

1986 : L'Espagne et le Portugal deviennent membres de la CEE.

1989 : La chute du Mur de Berlin rapproche l'Europe de l'Est et de l'Ouest.

1992 : le Traité de Maastricht

Après le **Traité de Maastricht**, la CEE change de nom et devient l'**UE (Union européenne)**. Désormais, cette union ne se limite plus à l'aspect économique. Les questions politiques et sociales font maintenant partie des débats.

1995 : L'UE s'élargit à l'Autriche, la Finlande et la Suède. Elle compte alors 15 pays.

2002 : le passage à l'euro

Cette année est celle du passage à l'euro comme monnaie commune à l'intérieur de l'UE. L'une des faces des pièces de monnaie européennes est identique dans toute la zone euro. L'autre face est différente dans chaque pays.

2004 : À la fin des années 1980, plusieurs pays, qui faisaient avant partie de l'Union soviétique, souhaitent devenir membres de l'UE. Ils s'y préparent longuement avant de la rejoindre en 2004. C'est le cas de la République tchèque, de la Hongrie, de la Pologne, de la Slovaquie, de la Slovénie et des trois états baltes que sont l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Deux pays du sud de l'Europe font aussi partie de cet ajout : Chypre et Malte.

2007 : La Bulgarie et la Roumanie deviennent membres de l'Union européenne.

Fin 2007 : le Traité de Lisbonne

Le Traité de Lisbonne est signé, afin de donner à l'UE de meilleures bases pour fonctionner à 27 pays.

2013 : La Croatie rejoint les 27 pays de l'Union européenne.

2016 : Le Royaume-Uni vote par référendum sa sortie de l'Union européenne : c'est le « **Brexit** ».



Tous les pays de l'Union européenne n'ont pas adopté l'euro comme monnaie unique.



L'avenir : L'UE est-elle aujourd'hui complète ? Probablement pas. De nombreux pays souhaitent encore en devenir membres.

L'ouverture de l'UE à de nouveaux pays permet d'étendre les zones de paix et de développer la place de l'UE dans le monde.

Source : « Eveil et Moi », éd. Erasme.

►►► Quelques symboles de l'Union européenne

L'Union européenne a ses symboles : un drapeau, un hymne et une monnaie unique. Toutefois, même si les pays de l'Union européenne s'identifient tous à ces symboles, chacun conserve tout de même son identité propre !

UN DRAPEAU

Sur le fond bleu azur, les étoiles jaunes du drapeau de l'Union européenne illustrent les peuples d'Europe. Le nombre d'étoiles et la disposition en cercle de celles-ci symbolisent l'unité et l'harmonie.



UN HYMNE

Un hymne est un chant, un poème que l'on chante à la gloire d'une grande idée. L'hymne européen est un extrait de la *Neuvième symphonie* de Beethoven. Il s'intitule l'« Ode à la joie ». Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne en ont fait l'hymne officiel en 1985.



UNE MONNAIE UNIQUE

L'euro, la monnaie unique, facilite la circulation des biens et des personnes à l'intérieur de l'UE. D'un côté, toutes les pièces sont identiques. De l'autre, elles varient d'un pays à l'autre. On y trouve des personnalités, des lieux, des objets qui représentent le pays en question.

Voici quelques exemples de différentes pièces de deux euros.



Belgique :
le roi
Philippe I^{er}



Allemagne :
l'aigle, symbole
de la souveraineté
allemande



France : l'arbre de vie
reprenant la devise
française, « Liberté, égalité,
fraternité »



Luxembourg :
le grand-duc
Henri



Pays-Bas : le roi
Guillaume-Alexandre
(Willem-Alexander)

Quant aux billets, ils possèdent chacun une couleur dominante ainsi qu'un dessin inspiré des principaux styles architecturaux européens.



Source : « Eveil et Moi », éd. Erasme.

